Congo Research Papers
Journal des publications scientifiques
www.congoresearchpapers.net

Problématique du chômage dans le territoire de Mweka. Analyses et perspectives

BUADI PEMBI Antoine, WOTO KWETE Richard*, KWETE KWETE Bruno*, MINGINA MBIMA Augustin*, MPOKAMA MPOKAMA Gilbert*, LAPONGO TULANTSHIEDI Didier* et MBANTSHI MBANTSHI Emile***

**Assistant à l'Université Officielle de Mweka*
*** Assistant en santé publique de l'UNIOMK*

Résumé

Le chômage n'est pas un phénomène récent et est devenu un fléau planétaire, surtout avec la survenue de la pandémie de la COVID-19. Le continent africain présente un taux de croissance en augmentation chaque année, mais ne permet pas la création d'emplois. L'emploi constitue un enjeu majeur pour l'Etat congolais, en effet, la RDC dispose d'une population jeune et en pleine croissance, à la recherche d'opportunités et d'emploi ; le chômage frappe en majorité les jeunes qui constituent l'essentiel de la population. Ce travail a été effectué dans le territoire de Mweka, lequel présente un cadre naturel très enviable. Nous avons procédé à la recherche documentaire et descriptive du chômage dans la commune rurale de Mweka. Le taux de la population active qui commence à partir de 15 à 64 ans, population à la quête d'emplois, s'élève à 68,4% soit 569 214 habitants parmi lesquels il y a 41% des femmes et 27,4% des hommes. Le taux de la population possédant un emploi s'élève à 1.870 habitants, soit 0,2% des employés. Le marché du travail semble en effet être saturé et l'apport des structures créées pour juguler le fléau s'avère limité. Raison pour laquelle, promouvoir le secteur informel par la création ou la formation des associations, des coopératives, des mutuelles du type économique d'entreprenariat à intérêt social, en vue de faciliter l'insertion professionnelle des jeunes chômeurs et d'écourter leurs temps de recherche d'emplois, semble être l'une des voies pour résorber le chômage.

Mots clés : Chômage, arbre à problème et chômeurs.

Abstract

Unemployment is not a recent phenomenon and has become a global scourge, especially with the onset of the COVID-19 pandemic. The African continent has a growth rate that increases every year, but does not allow for the creation of jobs. Employment is a major issue for the Congolese government, as the DRC has a young and growing population in search of opportunities and jobs; unemployment affects mostly young people who make up the bulk of the population. This work was carried out in the territory of Mweka, which has a very enviable natural setting. We conducted documentary and descriptive research on unemployment in the rural commune of Mweka. The rate of the active population, which starts from 15 to 64 years of age, population in search of employment, amounts to 68.4%, i.e. 569,214 inhabitants, of which 41% are women and 27.4% are men. The rate of the employed population is 1,870 inhabitants, or 0.2% of the employed. The labor market seems to be saturated and the contribution of the structures created to curb the scourge is limited. For this reason, promoting the informal sector through the creation or training of associations, cooperatives, mutual societies of the economic type of entrepreneurship with social interest, in order to facilitate the professional integration of young unemployed people and to shorten their time of job search, seems to be one of the ways to reduce unemployment.

Key words: Unemployment, problem tree and unemployed.

Introduction

Le chômage n'est pas un phénomène récent et est devenu un fléau planétaire, surtout avec la survenue de la pandémie de la COVID-19.

En effet, selon l'Organisation Internationale du Travail (OIT, 2020), la pandémie de covid-19 aurait entraîné une hausse du chômage dans le monde touchant près de 25 millions d'emplois. On a estimé à 172 millions, le nombre de chômeurs dans le monde en 2018, ce qui correspond à un taux de chômage de 5%.

Le continent africain présente un taux de croissance en augmentation chaque année, mais ne permet pas la création d'emplois.

Selon l'OIT (Op cit), les déficits de travail décent sont légion en Afrique, où le fait d'avoir un emploi ne procure pas toujours un mode de vie décent. Sur 776 millions de personnes en âge de travailler, la majorité, soit 456 millions (58,8 %) ont un emploi ; 33 millions (4,3 %) sont au chômage ; et 286 millions (36,9 %) sont hors de la main-d'œuvre.

En 2019, près de 34 millions de personnes étaient au chômage en Afrique, dont 12,2 millions de jeunes âgés de 15 à 24 ans, soit 6,4 millions de plus qu'en 2010 et une augmentation de près de 1,5 millions du nombre de jeunes chômeurs. Le taux de chômage de la région (6,8 %) est nettement supérieur à la moyenne mondiale (5 %), ce qui signifie que le chômage est un problème majeur en Afrique. Bien que le taux de chômage soit faible en Afrique, les emplois se trouvent en majorité dans l'économie informelle (OIT, Op cit).

S'agissant du genre, il convient de noter que le taux de chômage des femmes a constamment dépassé celui des hommes depuis 2010, soit 7,5 % pour les femmes et 6,3 % pour les hommes en 2019, avec des écarts parfois très prononcés au sein des régions. Par exemple, en 2019, le taux de chômage atteignait 5,8 % pour les femmes et 5 % pour les hommes en Afrique occidentale ; de même, en Afrique australe, il atteignait 29 % pour les femmes, et seulement 24,5 % pour les hommes.

En 2019, au niveau sous régional, l'Afrique australe avait le plus fort taux de chômage (26,5 %), en raison des chiffres particulièrement élevés de l'Afrique du Sud (27 %). Cette même année, l'Afrique du Nord a également enregistré un taux de chômage élevé (11,8 %), contrairement à l'Afrique orientale (3,8 %). Les taux de chômage ont reculé entre 2015 et 2019 en Afrique centrale et orientale, ainsi qu'en Afrique du Nord. Cependant, les taux de chômages en Afrique australe et occidentale sont passés de 24,6 % à 26,5 % et de 5 % à 5,4 %, respectivement, durant la même période. Le taux de chômage élevé de l'Afrique australe est cohérent avec la moindre ampleur de l'économie informelle de cette sous-région.

Le taux de chômage des jeunes en Afrique a diminué, quoique lentement, à savoir une baisse de trois points de pourcentage entre 2000 et 2019. Le chômage des jeunes en Afrique présente une caractéristique persistante, soit l'écart de genre relativement faible, soit 11,8 et 12 %, respectivement, pour les jeunes hommes et les jeunes femmes, en 2019 (OIT, 2020).

En 2019, le taux de chômage des jeunes en Afrique australe a atteint 50,3 % et devrait encore augmenter durant les années à venir. En 2019, l'Afrique orientale avait les plus bas taux de chômage des jeunes de la région (6,2 %), soit un huitième de celui de l'Afrique australe. L'Afrique centrale a également enregistré un taux de chômage des jeunes relativement modéré (10 %) (OIT, 2020).

L'emploi constitue un enjeu majeur pour l'Etat congolais, en effet, la RDC dispose d'une population jeune et en pleine croissance, à la recherche d'opportunités et d'emploi ; le chômage frappe en majorité les jeunes qui constituent l'essentiel de la population.

Selon DELPIERRE (2019), le taux de chômage en République Démocratique du Congo avoisine les 70 % de la population active, plusieurs dizaines de milliers de jeunes diplômés se retrouvent chaque année sur le marché de l'emploi sans en trouver.

Les actifs rongés par ce fléau sont exposés à de nombreux risques comme le découragement, la déception, le désespoir, la frustration, l'anxiété, la dépression mentale, les grossesses non désirées des jeunes filles, avortement clandestin…

Alors que l'emploi dans la culture constitue l'un des facteurs d'affirmation de sa liberté et de son indépendance, le chômage par contre, est perçu comme un échec d'un individu dans sa vie sociale avec pour conséquence, la pauvreté, la marginalisation, l'alcoolisme, le tabagisme, la prostitution et la recherche de mauvais refuges qui sont : l'alcoolisme, le tabagisme et j'en passe.

La perte ou le non emploi peut être le but de l'exclusion d'un individu dans sa communauté sociale. Nous expliquons par cette note que, la perte de revenu est précédente à la perte du logement, à l'isolement, à la clochardisation, à la délinquance, c'est-à-dire tout ce qui peut se qualifier comme pathologie sociale.

Cette catégorie de personnes en chômage devient dépendante et dangereuse. Toutefois, ce phénomène entraîne chez les actifs la recherche de gain facile, et qui les exposent aux maladies et infections sexuellement transmissibles.

Il est constaté qu'une personne majeure ou adulte en situation de chômage, constitue une perte pour lui-même et pour toute la société, car elle ne participe pas à la vie économique de son milieu.

Les personnes en quête d'emplois sont facilement manipulées par les parties politiques, les poussent aux troubles sociaux et à l'instabilité politique, obnubilés par l'idéologie des vendeurs d'illusion, ces personnes pensent que c'est par le biais de la politique qu'elles peuvent subvenir à leurs besoins physiologiques, sociaux, économiques et même devenir riches.

Les chômeurs ne respectent pas les règles qui régissent la société. Ils sont prêts dès que l'occasion leur est offerte, à développer la corruption, le détournement et tant d'autres antivaleurs.

Au vu de tout ce qui précède, nous avons effectué une analyse sur la problématique du chômage dans la commune rurale de Mweka au cours de la période allant de 2012 à 2021.

Une recherche littéraire récente a été réalisée suivant les points ci-après : (1) Concept et contexte du chômage en RDC, (2) Contexte du chômage à Mweka, (3) Etat des lieux et analyse du chômage à Mweka.

Milieu et méthode

Milieu

Ce travail a été effectué dans le territoire de Mweka, lequel présente un cadre naturel très enviable. A l'aide des cartes aériennes, il est situé à 4° 52' latitude Sud, 21° 53' longitude Est et à 576 m d'altitude. Il est limité au Nord par les territoires de Dekese et de Kole, au Sud par les territoires de Luebo et de Demba, à l'Ouest par celui d'Ilebo et à l'Est par les territoires de Dimbelenge et de Bemba (Figure 1).

Figure 1. Présentation du territoire de Mweka

Source : De SAINT-MOULIN et KALOMBO (2005).

Méthodes

Nous avons procédé à la recherche documentaire et descriptive du chômage dans la commune rurale de Mweka. Pour ce faire, les sources documentaires provenant de différents documents de la commune, articles de revues scientifiques reconnues, articles de journaux pertinents dont la crédibilité est établie et de publication d'organismes non gouvernementaux ou de regroupement de professionnels ont été privilégiées.

Concept et contexte du chômage en RDC

Le Concept Chômage

Selon l'OIT (2020) dans sa résolution concernant les statistiques du travail, de l'emploi et de la sous-utilisation de la main d'œuvre, adoptée au mois d'octobre 2013 lors de la 19e Conférence internationale des statisticiens du travail, dans les paragraphes 47-48, définit les personnes au chômage comme toutes les personnes en âge de travailler qui n'étaient pas en emploi, avaient effectué des activités de recherche d'emploi durant une période récente spécifiée, et étaient actuellement disponibles pour l'emploi si la possibilité d'occuper un poste de travail existait, où:

a) « pas en emploi » est évalué par rapport à la courte période de référence pour la mesure de l'emploi ;

b) la « recherche d'emploi » fait référence à toute démarche effectuée durant une période récente spécifiée comprenant les quatre semaines précédentes ou le mois précédent, visant à trouver un poste de travail ou de créer une entreprise ou une exploitation agricole. Cela comprend également la recherche d'emploi à temps partiel, informel,

temporaire, saisonnier ou occasionnel, sur le territoire national ou à l'étranger.

Voici quelques exemples de ces activités :

i) les démarches pour obtenir des ressources financières, des permis et licences ;

ii) la recherche de terrains, de locaux, de machines, d'équipements ou d'intrants pour l'agriculture ;

iii) les recherches par relations personnelles ou d'autres types d'intermédiaires ;

iv) l'inscription à des bureaux de placement publics ou privés ou les contrats avec ces derniers ;

v) la candidature directe auprès d'employeurs ; les démarches sur les lieux de travail, dans les fermes ou à la porte des usines, sur les marchés ou dans les autres endroits où sont traditionnellement recrutés les travailleurs ;

vi) l'insertion ou la réponse à des annonces dans les journaux ou en ligne concernant des postes de travail ;

vii) l'insertion ou l'actualisation de curriculum vitae sur les sites professionnels ou les réseaux sociaux en ligne ;

*c) P*our établir la distinction entre les démarches visant à créer une entreprise et l'activité productive par elle-même, il faudrait utiliser le moment à partir duquel l'entreprise commence à exister, par exemple lorsque l'entreprise est enregistrée pour commencer à fonctionner, lorsque les ressources financières sont mises à disposition, l'infrastructure ou les matériaux nécessaires sont en place ou l'entreprise a son premier client ou a reçu sa première commande, en fonction du contexte ;

d) « actuellement disponibles » sert à tester si les personnes sont prêtes à occuper un poste de travail dans le présent, qui est évalué par rapport à une courte période de référence qui comprend celle utilisée pour la mesure de l'emploi :

i) en fonction du contexte national, la période de référence peut être étendue pour inclure une période ultérieure courte n'excédant pas deux semaines au total, afin d'assurer une couverture appropriée des situations de chômage dans les différents groupes de population.

Sont inclus dans le chômage :

a) les futurs travailleurs qui sont définis comme les personnes « pas en emploi », « actuellement disponibles », sans « recherche d'emploi » au sens du paragraphe 47 parce qu'elles ont déjà pris des dispositions pour occuper un poste de travail dans une période ultérieure courte, fixée en fonction de la durée générale d'attente pour commencer un nouveau poste de travail dans le contexte national, mais qui n'excède généralement pas trois mois ;

b) les participants aux dispositifs de formation des compétences ou de reconversion dans le cadre de programmes de promotion d'emploi et qui, de ce fait, n'étaient « pas en emploi », ni « actuellement disponibles », et sans « recherche d'emploi », parce qu'elles avaient reçu une offre pour occuper un poste de travail dans une période ultérieure courte, qui n'excède généralement pas trois mois ;

c) les personnes « pas en emploi » qui ont effectué des démarches pour migrer à l'étranger pour travailler en échange d'une rémunération ou d'un profit mais qui sont toujours en attente de l'opportunité de partir.

Selon le rapport de l'Institut National des Statistiques de la République Démocratique du Congo (INS-RDC, 2014), le chômage est une situation qui traduit l'absence d'emplois pour des personnes en âge de travailler disposant des aptitudes pour travailler et disponibles pour le faire. C'est un concept à plusieurs facettes, à la base des controverses théoriques et statistiques dans le monde du travail et s'apprécie différemment selon le contexte.

Le contenu du concept et sa mesure dans un pays dépendent de la nature de la situation économique et sociale de base, notamment en ce qui concerne la portée exacte des données en matière de recherche et de demande d'emploi, de perte d'emploi, et d'inscription aux registres des demandeurs d'emplois entre autres.

En pratique, le taux de chômage est un indicateur de tension sur le marché du travail ; il exprime le rapport entre les personnes sans travail et qui en recherchent un et la population active totale, c'est-à-dire la somme des actifs occupés et des chômeurs. Ainsi, le taux de chômage met en relation offre et demande de travail. Il est cependant important de mettre cet indicateur en lien avec le taux d'activité ; lorsque les conditions sur le marché du travail changent, il est possible d'observer des variations dans le taux d'activité du fait du basculement d'un certain nombre d'actifs dans l'inactivité ou réciproquement. Emploi et chômage peuvent donc progresser ou reculer de façon concomitante.

(1) Le chômage au sens du Bureau International de Travail (BIT) implique trois choses. Ne pas avoir travaillé pendant la semaine de référence (et ne pas avoir d'emploi

auquel retourner) ; (2) être disponible pour travailler dans les 15 jours ; et (3) être à la recherche active d'un emploi. Si cette définition précise permet la comparabilité temporelle et spatiale du chômage, il ne faut pas oublier que les conditions de vie et la structure de la société varient entre pays, limitant l'intérêt d'une telle comparaison. D'autres définitions du chômage ont été proposées ; notamment le taux de chômage élargi, prenant en compte les chômeurs dits découragés.

Il s'agit d'ôter de la définition précédente le critère de recherche du fait que ce critère n'a pas forcément de sens dans des contextes où l'on ne peut véritablement parler de marché du travail, comme dans certains milieux ruraux. C'est ainsi que l'application du concept du BIT dans les situations des pays africains donne souvent des résultats étonnants qui ne rendent pas forcément compte de la situation exacte du chômage dans ces pays. De ce fait, elles conduisent à une appréciation incorrecte de la mesure du chômage qui ne permet pas d'avoir des politiques idoines pour lutter contre le chômage. En effet, il serait plus que risqué de mettre à la disposition du public non avisé un taux de chômage calculé selon l'approche BIT qui indique que la plupart des pays africains sont en plein emploi, ce qui contraste avec la réalité.

Contexte du chômage en RDC

Le marché du travail congolais demeure trop étroit et caractérisé par des fortes inégalités envers les jeunes, les vulnérables et les femmes. Le taux de sous-emploi excède les 50%. Et la structure de l'emploi reste dominée par le secteur informel qui représente plus de 88% du total.

Le chômage frappe en majorité les jeunes qui constituent l'essentiel de la population. Le chômage des jeunes constitue un problème majeur dans la société congolaise. Car, l'inactivité prolongée et le manque de revenu peuvent entraîner des comportements socialement répréhensibles chez les jeunes chômeurs : délinquance, prostitution, abus d'alcool, violences, activités criminelles...etc.

Selon une publication du BIT Kinshasa/ RDC de 2017, le taux de chômage des jeunes de 15-24 ans (15,85 %) est plus élevé que celui des adultes (9,37 %). Les jeunes femmes semblent également plus exposées au chômage que les jeunes hommes avec des taux de chômage respectifs de 20 % et 12 %.

Selon SUMATA (2020), un des problèmes majeurs de l'analyse du chômage en RDC est la difficulté de poser un diagnostic pertinent sur le nombre de chômeurs et leur vulnérabilité étant donné la prédominance du secteur informel dans l'économie congolaise. Cependant, nous pouvons noter la persistance du chômage de jeunes de 2002 à 2018, malgré la prééminence des taux de croissance économique élevés. Le taux de chômage de jeunes a été de 7,79 % en 2014 alors que le taux de croissance économique a atteint 9,47 %. En 2018, le taux de chômage de jeunes est passé à 7,75 % et le taux de croissance économique s'est maintenu à 1,49%.

Selon MUZITO (2015), le chômage, dans notre pays est structurel. Il est alimenté par une économie faiblement monétarisée et bancarisée, caractérisée par la faiblesse des échanges entre les milieux ruraux et urbains et par l'absence des infrastructures de base.

Le chômage persiste toujours en RDC en dépit des taux de croissance économique pharamineux enregistrés au cours des 17 dernières années. Ceci est dû surtout au fait que l'économie congolaise n'est pas diversifiée. En effet, elle demeure sous la dépendance flagrante de secteurs des ressources naturelles. Ces derniers fournissent de l'emploi aux mineurs et aux exploitants forestiers informels et une portion congrue d'emplois formels dans les grandes entreprises (SUMATA, 2020).

Le Gouvernement a adopté en 2015, la politique nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (PNEFP) qui devrait contribuer à la réduction du chômage.

Résultats et discussion

Résultats

Analyse du chômage à Mweka

Evolution démographique

Les données démographiques de la commune rurale de Mweka sont consignées dans le Tableau 1.

Tableau 1. Tableau synoptique de recensement de la population de MWEKA par zone de santé 2019.

N°	Dénomination	Homme	Femme	Garçon	Fille	Total
1	Zone de sante de BULAPE	39 510	53 444	42 237	63 695	198 886
2	Zone de Santé de KAKENGE	38 363	50 620	45 527	64 586	199 096
3	Zone de santé de MWEKA	43 362	53 697	55 340	96 022	248 421
4	Zone de santé de MUSHENGE	36 061	43 573	42 229	64 037	185 900
Total		157 296 (18,9%)	201 334 (24,2%)	185 333 (22,3%)	288 340 (34,6%)	832 303 (100%)

Source : Rapport annuel de la commune rurale de MWEKA (2019).

Commentaires : Il ressort de ce tableau que les filles sont les mieux représentées dans le territoire de MWEKA avec 34,6% suivies de 24,2% des femmes, 22,3% des garçons et 18,9% des hommes.

Les données détaillées de recensement de la population de la commune rurale de Mweka sont présentées dans le tableau 2 ci-dessous.

Tableau 2. Tableau synoptique de recensement de la population de la commune rurale de Mweka par tranche d'âge pyramide 2019

N°	Tranche d'âge	Masculin	Féminin	Total
01	De 0 à 4 ans	21 879	36 092	57 971 (7,0%)
02	De 5 à 9 ans	19 641	26 297	45 938 (5,5%)
03	De 10 à 14 ans	61 227	66 468	127 695 (15,3%)
04	De 15 à 19 ans	124 600	127 080	251 680 (30,2%)
05	De 20 à 24 ans	23 805	60 478	84 283 (10,1%)
06	De 25 à 29 ans	19 685	38 565	58 250 (7,0%)
07	De 30 à 34 ans	18 563	29 367	47 390 (5,7%)
08	De 35 à 39 ans	14 524	24 040	38 564 (4,6%)
09	De 40 à 44 ans	9397	21 349	30 746 (3,7%)
10	De 45 à 49 ans	7222	15 167	22 389 (2,7%)
11	De 50 à 54 ans	4395	10 296	14 691 (1,8%)
12	De 55 à 59 ans	3252	10 987	14 239 (1,7%)
13	De 60 à 64 ans	2897	4085	6982 (0,8%)
14	De 65 à 69 ans	2288	3856	6144 (0,7%)
15	De 70 à 74 ans	2172	3479	5651 (0,7%)
16	De 75 à 79 ans	1865	3559	5424 (0,7%)
17	De 80 à 84 ans	1753	2911	4664 (0,6%)
18	De 85 à 89 ans	1656	2158	3814 (0,5%)
19	De 90 à 94 ans	1134	1927	3061 (0,4%)
20	De 95 à 99 ans	674	1513	2187 (0,3%)
21	De 100 au plus	---	---	---
Total		342 629	489 674	832 303 (100%)

Source : Rapport annuel de la commune rurale de MWEKA (2019).

Commentaires : Il découle de ce tableau que la tranche d'âge prédominante est celle comprise entre 15 et 19 ans soit 30,2% suivie de 15,3% de la tranche d'âge comprise entre 10 et 14 ans.

La tranche d'âge en quête de travail comprise entre 15 ans et 64 ans est composée de 68,4% de la population de MWEKA.

Constat de chômage

Les données relatives aux travailleurs de la commune rurale de Mweka sont consignées dans le tableau 3.

Tableau 3. Tableau synthèse des travailleurs de la commune rurale de MWEKA

N°	Secteurs d'emplois	Hommes	Femmes	Total
Enseignement primaire, secondaire et professionnel				
01	Division Provinciale de l'EPSP	58	19	77
02	Inspection Principale Provinciale	64	32	96
03	Division Provinciale du SECOPE	54	06	60
04	Sous-Division Provinciale de l'EPSP	43	22	65
05	POOL secondaire	08	06	14
06	POOL primaire	09	15	24
07	Antenne SECOPE	13	07	20
08	Coordination ECCATH	22	03	25
09	Coordination 31ème CPC	18	04	22
10	Conseillerie 45ème CEP	14	08	22
11	Conseillerie 57ème CL	13	03	16
12	Conseillerie ESECO	12	04	16
13	Conseillerie ECK	11	05	16
14	Ecole primaire	323	197	520
15	Ecole secondaire	421	64	485
Enseignement supérieur et universitaire				
16	ISP Mweka	61	09	70
17	ISPT Mweka	63	07	70
18	UNIOMKA	67	09	76
Fonction publique				
19	Commune rurale de Mweka	12	00	12
Entreprise				
20	DGRAD	07	01	08
21	DGI	02	00	02
22	SNEL	03	00	03
23	REGIDESO	01	00	01
24	SNCC	126	12	138
25	CNSS	11	1	12
Total		1436	434	1870

Source : Rapport annuel des fonctionnaires de la commune rurale de MWEKA (2019).

Commentaire : Ce tableau démontre que 76,8% des travailleurs sont des hommes soit 1436 cas suivis de 23,2% des femmes soit 434 cas.

Taux de chômage et son analyse

D'après les données statistiques du recensement de la population fournies en 2019 par le service spécialisé de la commune rurale de MWEKA et en référence à la pyramide par tranche d'âge, le taux de la population active qui commence à partir de 15 à 64 ans, population à la quête d'emplois, s'élève à 68,4% soit 569 214 habitants parmi lesquels il y a 41% des femmes et 27,4% des hommes (Tableau 2).

Ces résultats avoisinent le rapport du document hors-série de la fondation pour le renforcement des capacités en Afrique intitulé le défi du chômage des jeunes en Afrique (DOCUMENT ACBF, 2016). En effet, selon le résultat de ce document, le chômage est plus élevé pour les femmes.
Le chômage féminin est généralement occulté à cause des attentes sociales du mariage, de la charge de soins et du travail ménager.

Eu égard au tableau synthétique des travailleurs de la commune rurale de Mweka, dressé sur base de nos enquêtes dans les institutions et entreprises donnant des offres d'emploi, le résultat sur les chiffres qui donnent le nombre de travailleurs : hommes et femmes, s'élèvent à 1.870 habitants, soit 0,2% des employés. Les analyses nous donnent un constat amer du fait que parmi un petit nombre engagé, la plupart ont déjà atteint l'âge de la retraite.

Discussion

Il convient par ailleurs, de découvrir par un simple calcul que, dans la commune rurale de MWEKA, le chiffre des jeunes sans-emplois de 15 à 24 ans s'élève à 335963 habitants, soit 40,36% des chômeurs. Selon le rapport global de l'INS-RDC (2014), le taux de chômage strict, le taux de chômage élargi et le taux de chômage doublement élargi des jeunes de 15-24 ans à Kinshasa sont respectivement de 49,9%, de 59,1% et de 74%. Ces derniers sont similaires à celui de MWEKA, observé dans notre étude. Nous supposons que ce serait par incapacité du gouvernement tant central que provincial de créer des emplois pour les jeunes d'une part et d'autre part par manque d'esprit d'entrepreneuriat favorisé par notre système éducatif qui n'apprend pas aux étudiants l'entrepreneuriat. Ce système forme plus les demandeurs d'emplois que les créateurs d'emplois. La plupart des jeunes qui émergent dans l'entrepreneuriat sont soit subventionnés par certaines personnes riches de bonne volonté ou soit doté d'un

don d'entrepreneuriat. L'épanouissement de la jeunesse congolaise demeure encore à ce jour le dernier souci du gouvernement. Les jeunes sont utilisés comme des défenseurs, animateurs et militants des parti politiques.

Etant sociologue, cette situation alarmante nous pousse à proposer des pistes de solutions qui vont dans le sens de promouvoir le social en créant des nouveaux emplois et en encourageant le secteur informel, capable d'initier des projets et programmes d'emploi pour un avenir meilleur des jeunes habitants de cette entité administrative. Nous rejoignons également les propositions de SUMATA (2020), qui stipulent qu'il serait souhaitable d'adapter la demande et l'offre d'emploi afin de réduire de manière substantielle le chômage en RDC.

Selon SUMATA (2020), le système éducatif est censé se restructurer et s'adapter à cette nouvelle donne. Il s'agit d'assurer la compétitivité des institutions d'enseignement supérieur face aux défis majeurs auxquels elles sont confrontées. Le recours à l'auto-emploi demeure une voie salutaire du fait du rétrécissement du nombre d'emplois créées sur le marché du travail. Nous sommes d'accord que la promotion de l'entrepreneuriat constitue un passage obligé pour favoriser l'essor d'une classe moyenne dynamique.

Conclusion

Le chômage est un phénomène socio-économique qui touche toutes les couches sociales de la population active, c'est-à-dire, des personnes sans instructions que celles diplômées de tous les pays du monde. Mais il prend des propositions dramatiques dans les pays pauvres en général, et dans la commune rurale de MWEKA, en particulier.

Toutefois, les raisons évidentes sont le sous-développement des infrastructures de production qui génèrent une moindre croissance économique, et le boom démographique constaté dans cette partie du pays.

Malgré les multiples efforts déployés par les autorités publiques pour infléchir la courbe du chômage et du sous-emploi, la crise de l'emploi persiste, apparait comme un problème insoluble.

Le marché du travail semble en effet être saturé et l'apport des structures créées pour juguler le fléau s'avère limité. Raison pour laquelle, promouvoir le secteur informel par la création ou formation des associations, des coopératives, des mutuelles du type économique d'entreprenariat à intérêt social, de faciliter l'insertion professionnelle des jeunes chômeurs et d'écourter leurs temps de recherche d'emplois.

Cette façon d'entreprendre autrement, permet de réduire le taux de chômage, de stimuler l'esprit d'initiative et d'auto prise en charge. Malgré la faiblesse des revenus, le secteur informel est un palliatif au chômage et à l'exclusion sociale. Il constitue un refuge pour beaucoup de personnes qui sont à la porte de l'emploi créé par le secteur formel.

Références bibliographiques

BIT (2017). Travail et Emploi. Genève : OIT publication.

DELPIERRE (2019). Taux de chômage en Afrique. Edition TV5 Monde. www.tv5monde.com consulté en ligne le 12 octobre 2021.

DOCUMENT ACBF (2016). Le défi du chômage des jeunes en Afrique. Zimbabwe : ACBF.

INS-RDC (2014). Rapport global de l'Institut National de la Statistique. Ministère du plan et suivi de la mise en œuvre de la révolution de la modernité. Kinshasa.

MUZITO, A. (2015). Le Chômage en RDC, Hier, aujourd'hui et demain. *Eastern Congo Tribune*. Edrcrdf.wordpress.com (consulté en ligne le 26 Décembre 2021 à 18h13).

OIT (2020). Rapport sur l'emploi en Afrique. Genève : OIT publication.

SUMATA, C. (2020). Emploi des jeunes et dynamique de l'entrepreneuriat en RD.Congo : Evaluation des mécanismes d'auto-emploi. *DROFE*. Université de Montréal.

SAINT-MOULIN, L. et KALOMBO (2005). Villes et organisation de l'espace en RDC. *Afrique Contemporaine*. N°237 :143-144.

Rapport annuel de la commune rurale de MWEKA (2019).